

Docteur :
Cabinet Médical :
Mail :
Tél :

Cachet de l'établissement scolaire

PROTOCOLE D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE
A DESTINATION D'UN PERSONNEL NON MEDICAL

Ce document est à renseigner par le médecin traitant. Il est accompagné :
-d'une ordonnance du médecin qui suit l'enfant
-d'une lettre des parents autorisant le personnel de l'Education nationale à appliquer la prescription du médecin traitant
(signer et dater l'autorisation au verso)

ELEVE CONCERNÉ(E)

Nom et prénom :
Date de naissance :
Etablissement fréquenté :
Classe :

PARENTS

Madame, monsieur :
Adresse :
.....
☎ des parents :
☎ professionnel :

ALLERGENES

.....
.....
.....
.....
.....
.....

EVENTUEL TRAITEMENT DE FOND A ADMINISTRER PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

.....
.....
.....
.....
.....
.....

**EN CAS DE CRISE : SIGNES D'APPEL ET CONDUITE A TENIR
 RESTER CALME ET RASSURER L'ENFANT
 NE PAS LE LAISSER SEUL**

SIGNES D'APPEL	CONDUITE A TENIR
Yeux rouges et gonflés	
Eternuements et écoulements du nez	
L'enfant se plaint de ne pas pouvoir respirer correctement, il est pâle, il tousse et des sifflements respiratoires sont audibles	
Démangeaisons des lèvres et du palais de l'enfant mais sans gêne respiratoire	
Démangeaisons avec éruption localisée ou généralisée (boutons comme piqûres d'ortie) Les lèvres ou le visage peuvent gonfler sans gêne respiratoire	
L'enfant a les lèvres et le visage qui gonflent. Il s'étouffe. La voix est rauque, il respire difficilement et une éruption apparaît sur tout le corps	Appeler le 15
L'enfant a un malaise (sueurs-pâleur). Il s'exprime difficilement et peut perdre connaissance après ou non une crise d'asthme ou d'urticaire	Appeler le 15

En l'absence d'amélioration après 15 minutes ou de signe de gravité (difficulté à parler, sueur, pâleur, malaise), il convient de prévenir les services d'urgence (15)

Lieu de rangement des médicaments
 Traitement à emporter en cas d'activité extra-scolaire.....

Date : et signatures ↗

<i>Le directeur Le chef d'établissement</i>	<i>L'élève majeur Les parents ou le représentant légal</i>	<i>Les services périscolaires</i>	<i>Le médecin de l'EN ou de PMI</i>	<i>L'Infirmière de l'EN</i>	<i>Le médecin qui suit l'enfant</i>
---	--	---------------------------------------	---	---------------------------------	---

**DEMANDE D'APPLICATION D'UN TRAITEMENT MEDICAL
OU D'AUTOMEDICATION EN MILIEU SCOLAIRE**

Etablissement :
.....
.....

Nom du Directeur d'école
ou du Chef d'établissement
.....

Nom et Prénom de l'élève :
.....

Classe :

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant ci-dessus désigné,

- * autorise les personnels de l'Education nationale à appliquer à mon enfant le traitement médical décrit précisément sur l'ordonnance ci-jointe (à joindre au dossier), (par voie orale ou inhalée).
- * certifie que mon enfant doit prendre des médicaments dont la nature et la fréquence d'utilisation sont gérées par lui-même.

(* cocher la case correspondante)

Fait à le
Signature du responsable légal,

à le <p align="center">Avis favorable</p> Le Directeur d'école, Le Chef d'établissement (cachet)	à le <p align="center">Avis favorable</p> Le médecin de l'Education nationale, (cachet)
--	--

PROTOCOLE DU PANIER REPAS

Dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I.), il a été convenu que votre enfant serait accueilli au restaurant scolaire et mangerait un repas, compatible avec son régime, préparé et transporté par vos soins. Vous trouverez ci-après quelques règles importantes à prendre en compte. Celles-ci ont été prises en concertation avec la direction départementale des services vétérinaires de la Dordogne. La salubrité des plats transportés et servis permet d'éviter ainsi tout risque d'intoxication alimentaire.

Préparation :

- ↪ respecter les règles d'hygiène stricte pour la préparation des repas ;
- ↪ respecter les évictions alimentaires selon la prescription médicale ;
- ↪ utiliser des produits frais, pouvant supporter la remise en température au four micro-ondes sur le plan gustatif, en respectant leur date de limite de consommation ;
- ↪ éviter les aliments peu cuits et les crèmes desserts « maison » à base d'œufs.

Conditionnement :

- ↪ mettre les aliments dans des boîtes hermétiques susceptibles de supporter la remise en température au four micro-ondes ;
- ↪ étiqueter les boîtes au nom de l'enfant ;
- ↪ mettre les boîtes, couverts et cloche plastique identifiés dans un sac alimentaire plastique à usage unique étiqueté au nom de l'enfant afin d'éviter toute confusion avec d'éventuels repas non compatibles avec le régime alimentaire de votre enfant ;
- ↪ dans le cas d'une préparation du repas la veille au soir, stocker le sac contenant le repas en le déposant immédiatement au réfrigérateur réglé entre 0° et +4°C. Veiller à assurer la température adéquate de 0° à +4°C.

Transport :

- ↪ Le sac contenant les boîtes sera transporté dans une glacière isotherme équipée d'une plaque eutectique (accumulateur de froid) permettant le maintien au froid du repas. Celle-ci vous sera rendu dès le stockage.

La glacière est à nettoyer aussi souvent que de besoin et au moins une fois par semaine. Elle sera alors désinfectée avec de l'eau de Javel, préalablement diluée.

Stockage dans l'établissement scolaire :

- ↳ Les plats seront conservés au froid, de la préparation jusqu'au moment de la livraison sur l'école ;
 - ↳ le sac à usage unique contenant les boîtes de nourriture sera remis, dès votre arrivée, au personnel qui accueille l'enfant, afin que le sac soit stocké immédiatement :
 - si possible, dans un réfrigérateur réservé à cet effet, séparé de la chambre froide de réception des denrées du restaurant scolaire ;
 - dans la chambre froide de l'office si aucun autre moyen de maintien au froid n'est possible.
- La température dans l'enceinte froide doit être inférieure à 3°C. Elle sera mesurée quotidiennement par le personnel du restaurant scolaire.

Réchauffage du repas :

Le réchauffage du repas sera assuré par le personnel de service du restaurant scolaire, au dernier moment, dans un four à micro-ondes situé dans le réfectoire. Ce four doit être nettoyé rapidement avant utilisation immédiate.

Retour :

Les boîtes fournies par la famille et si besoin les couverts font l'objet d'un premier nettoyage sur place.

Les boîtes doivent être nettoyées soigneusement par les parents avant toute nouvelle utilisation.

Un contrôle vétérinaire peut être effectué comme pour tout produit alimentaire sur les boîtes à la demande.